

Enquête publique -février/mars2022-Sur le permis de construire du Nouvel Hôpital Trousseau (NHT) et du Nouvel Hôpital Clocheville (NHC)

Contribution du Forum des associations

Les 30 associations d'usagers regroupées au sein du Forum souhaitent apporter une contribution à l'Enquête Publique ouverte sur le permis de construire du Nouvel Hôpital Trousseau (NHT) et du Nouvel Hôpital Clocheville (NHC).

Comme lors du dialogue citoyen organisé en février 2021 par les responsables du CHRU, nous saisissons l'occasion pour faire valoir nos points de vue, transmettre nos avis, nos commentaires...et des propositions sur le projet ambitieux d'une offre hospitalière rénovée et contemporaine.

Une remarque liminaire est à faire : la crise sanitaire a permis une révision du programme architectural avec la prise en compte de besoins essentiels -comme le stationnement et l'option de créer exclusivement des chambres seules. Ces deux éléments sont de nature à améliorer notablement le projet à la faveur de compléments de financement octroyés.

1. Le regroupement des activités hospitalières sur 2 sites Trousseau et Bretonneau.

Cette perspective de rationalisation et de recherche de la performance technique et opérationnelle doit être mise en évidence. Elle profitera évidenment aux usagers du CHRU.

Il s'agit de valoriser les bâtiments récents à Bretonneau, mais aussi de préserver les constructions les plus récentes sur le site de Trousseau. Le regroupement envisagé sur 2 sites est parfaitement cohérent, avec des bâtiments bien identifiés sur le site de Trousseau, ce qui permettra une restructuration majeure des activités.

Sur les caractéristiques du projet sur Trousseau objet du permis de construire, les points suivants doivent être soulignés :

-une optimisation de la prise en charge de l'urgence : la conception architecturale, le regroupement des services d'urgence, la présence de SMUR et l'héliport sont des atouts pour la médecine d'urgence.

En particulier, relevons la création d'un « stroke center », pour la prise en charge des urgences vasculaires cérébrales (AVC) et coronaires (infarctus). Les équipements de pointe envisagés vont permettre de traiter plus d'AVC et limiter ainsi les séquelles et les handicaps. C'est une amélioration capitale, le NHT sera enfin adapté aux nouvelles prises en charge des AVC.

-la création d'un étage dédié aux soins critiques -réanimation et soins continus- avec la possibilité d'adapter cette structure en fonction des besoins et de faire face à d'éventuelles crises sanitaires.

-autre volonté d'optimisation, la mise en œuvre d'un plateau technique unique partagé entre NHT et NHC.

-l'accentuation du développement de la prise en charge ambulatoire est une évolution souhaitable et parfaitement intégrée au projet. Elle nécessite toutefois un accompagnement approprié des patients, à la sortie dans de bonnes conditions, pour la coordination et les relais optimisés avec les soignants au domicile.

-la création d'un « nouvel hôpital Clocheville » NHC avec des activités pédiatriques dédiées sera un réel progrès, pour les patients et les professionnels. Ils bénéficieront d'installations neuves et

modernes, et à proximité immédiate des autres activités hospitalières (urgences, biologie etc...et le partage des technologies les plus innovantes).

- -le regroupement sur Trousseau de l'ensemble des services de psychiatrie NHP constituera aussi une avancée significative.
- -La création d'un pôle de Biologie NHB et sa connexion avec les activités de recherche de l'université donnent une dimension scientifique majeure au nouvel ensemble hospitalier.

En conclusion, sur le site de Trousseau, la conception architecturale proposée fixe des lignes directrices claires du projet et sur la progressivité de sa mise en œuvre. Ces orientations permettront aussi les adaptations futures du « nouveau quartier hospitalier ».

- -le transfert sur Bretonneau des services de suite et de réadaptation (SSR) actuellement à l'Ermitage est à mettre en évidence.
- -Il faut aussi saluer la création engagée sur le site de Bretonneau d'un véritable « pôle de la prise en charge du vieillissement », contenant notamment un secteur de la prévention et les activités de gériatrie.

2. Amélioration de l'accueil et de la prise en charge des patients

Par rapport aux premières esquisses du projet, il faut saluer plusieurs évolutions qui conviennent tout à fait aux usagers :

- -le nombre de lits demeure identique mais l'option de systématiser des chambres seules (1 lit) est une avancée très importante. C'est une garantie de confort plus grand et un excellent moyen de préserver l'intimité du patient !
- -l'offre de stationnement est significativement améliorée, notamment par la création d'un parking souterrain de 800 places sous le NHT.
- -Accès au Nouvel Hôpital Trousseau : il faut noter la diversité des solutions d'accès proposées au public, et le soin apporté à créer un accès facilité.
- L'arrivée de la 2° ligne de tramway en même temps que l'ouverture du NHT est une excellente chose. On peut cependant regretter que l'hypothèse d'une traversée du site par le tramway (à l'instar de la solution actuelle par un bus urbain) n'ait pas été retenue par la Métropole, car elle aurait amélioré l'accès aux différents bâtiments et aurait contribué à inciter les usagers à utiliser ce transport en commun.
- -stationnement : le nombre de places prévu devrait permettre de satisfaire le besoin de stationnement. Il faudra cependant veiller à ce que les parkings dédiés respectivement au public et au personnel le soient vraiment. Des solutions techniques pourraient être étudiées afin de parvenir à une bonne régulation du stationnement.
- <u>-la séparation des flux</u> entre les flux médicalisés et les flux du public ainsi que l'indépendance des flux logistiques est présentée comme une priorité. Cette volonté satisfait naturellement les représentants des usagers.
- -bruit : beaucoup de patients hospitalisés dans l'actuelle tour de Trousseau se plaignent du bruit de jour comme de nuit dans les services. Cette dimension des conditions de séjour, dans une ambiance « calme » doit être correctement prise en compte. La proximité de la station héliport est-elle traitée à cet égard ?
- -signalétique.
- Le forum citoyen réuni en 2017 avait spécialement posé des souhaits explicites (orientation facile et facilitée au sein des bâtiments d'hospitalisation, appellation (nom) des lieux compréhensibles et lisibles par tous.
- -mise en œuvre de solutions fonctionnelles de qualité pour un accueil performant des patients :
 - -délais courts pour l'admission -pré admission,
- -systématisation des solutions technologiques pour la prise de rendez-vous, pour la restitution de résultats, la transmission de la lettre de liaison...
 - -écrans tactiles de guidage (en sus de la signalétique et pour l'améliorer...)
- -Un souhait d'accompagnement des patients et visiteurs qui en auraient besoin, dès les stations de bus et tramway, pour les guider vers les lieux de soins (service de type « gilets orange »)
- -une prise en compte complète et performante des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) : stationnements appropriés (distances) et leur distribution par rapport aux

services et lieux de soins...L'adaptation et la confirmation du dispositif « handiconsult »sont très souhaitables.

3. Aspects « plus collectifs » de l'accueil des patients et de leurs proches

-hospitel et maison des parents

Le projet prévoit la possibilité de créer un lieu d'hébergement et une maison des parents (ou des proches des patients hospitalisés).

A ce stade, il apparait indispensable d'approfondir : définir et quantifier les besoins à satisfaire, identifier finement les solutions et services à offrir, les conditions d'usage et de coût ainsi que leur financement... L'expérience de l'actuelle maison des parents proche de Clocheville devra être valorisée et mise à profit pour définir le nouveau projet à conduire, dans toutes ses dimensions.

De même, il sera nécessaire de préciser les modalités d'articulation du fonctionnement entre « hospitel » et « maison des parents ».

-espace des usagers.

Il est prévu la création d'un espace des usagers EDU (intitulé bureau des associations), dans le hall principal d'accueil. Il est idéalement placé près de la cafétaria et il disposera, devant ses locaux, d'un volume significatif pour y réaliser des expositions, des manifestations et autres animations en direction du public.

L'idée que l'EDU soit considéré comme un véritable lieu d'information et d'échanges est à consolider au bénéfice des usagers et de l'ensemble de la communauté hospitalière.

4. Architecture NHT/NHC

Sans entrer dans le détail des plans selon les niveaux, il convient de souligner certains aspects des programmes fonctionnels du projet :

- -les avantages multiples de la proximité des 2 ensembles NHT/NHC (sas commun des urgences, effort conceptuel et lisibilité des bâtiments, unicité architecturale...)
- -la prise en compte de l'accroissement prévisible de l'ambulatoire, avec la création de circuits les plus courts possibles,
- -la modularité des services et la standardisation des locaux, permettant les évolutions et les adaptations souhaitables.

5. Design et architecture d'intérieur sont traités avec soin.

- -NHT : la qualité des chambres est manifestement recherchée et doit être soulignée qu'il s'agisse des vues proposées depuis les chambres, la couleur chaleureuse des revêtements tendant à donner un caractère « hôtelier » et une ambiance apaisante...
- -NHC : c'est un univers ludique qui est proposé, ce qui devrait convenir aux jeunes patients qui y seront accueillis.

5. L'hôpital : jardin des renaissances -

Des termes bien choisis et un symbole fort avec une profonde mutation du quartier et des perspectives d'évolutions, plus lointaines mais possibles.

Le parti architectural, modulaire et délibérément fonctionnel, qui allie la nature, la valorisation d'un parc végétal renvoie aussi à l'ambition écologique du projet. On ne peut que se féliciter de la création d'un espace arboré structuré et favorable à de multiples usages.

5. L'ambition écologique du projet

Elle doit être soulignée et soutenue. La prise en compte de la nature est réelle : parc, jardin, lumière, espace, trame verte...

Nous notons avec satisfaction l'effort de préserver ou de créer des espaces verts et paysagés et la création d'un parc de 1,3 ha, pour l'accueil du public. Une telle orientation correspond au souhait exprimé par le forum citoyen en 2017.

L'apport de la nature, d'un point de vue thérapeutique, est à valoriser notamment pour la rééducation, la stimulation cognitive, le bien-être...faire quelques pas dans un environnement naturel peut faire partie de la guérison.

Ayons l'espoir que ce NHT/NHC, avec ses jardins, accélérera la prise en charge des malades avec la médiation de pleine conscience, la sophrologie, la médiation artistique...La famille et les proches pourront aussi être plus facilement associés, grâce à ces espaces, le parc sera un atout.

Les jardins et la proximité avec la nature apporteront aussi un bien-être aux personnels soignants, et seront un élément de l'amélioration de la qualité de vie au travail.

13 mars 2022.

Jacques PORTIER

Président du Forum des associations d'usagers du CHRU de Tours.